

Rapport distinct 2020 (Partie I)**Nom de l'entreprise (Code LEI de l'entreprise)**

Légende

Réponse manquée

Warning (!)

Réponse à supprimer

| | | C0010 |
|-----|--|-------|
| 0.1 | Nom du réviseur (personne physique): | R0010 |
| 0.2 | Adresse email professionnelle personnelle du réviseur: | R0020 |

1. Mission de réviseur

1.1 Nombre d'heures prestées au titre de la mission de contrôle légal des comptes annuels au sens de la note 1 de l'avis de l'IRE du 15 février 2007

par des réviseurs agréés

par d'autres professionnels

| | |
|-------|--|
| R0030 | |
| R0040 | |

1.2 La mission légale susvisée comporte-t-elle

des révisions intrannuelles

l'audit de la liasse de consolidation

d'autres travaux dans le cadre d'instructions de consolidation du groupe

| | |
|-------|--|
| R0050 | |
| R0060 | |
| R0070 | |

Veillez indiquer, dans les cellules ci-dessous, la page dans la partie II du rapport distinct à laquelle se trouvent les détails en question.

2. Rapport de révision

2.1 Le rapport de révision a-t-il pu être établi et signé à la date d'établissement du rapport distinct ?

| | |
|-------|--|
| R0080 | |
|-------|--|

2.2 Dans l'affirmative le rapport de révision comporte-t-il des réserves (qualifications ou "emphasis of matters") ?

| | |
|-------|--|
| R0090 | |
|-------|--|

2.3 Dans la négative le réviseur a-t-il l'intention d'émettre des réserves (qualifications ou "emphasis of matters") ?

| | |
|-------|--|
| R0100 | |
|-------|--|

2.4 Quelle est la date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes révisés ? Veuillez entrer la date sous la forme yyyy-mm-dd

| | |
|-------|--|
| R0110 | |
|-------|--|

2.5 Le rapport de gestion comporte-t-il l'ensemble des informations visées par l'article 85 de la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels et consolidés des entreprises d'assurances ?

| | |
|-------|--|
| R0120 | |
|-------|--|

Détails à la page **3. Publication des comptes de l'exercice précédent**

3.1 L'entreprise a-t-elle satisfait à l'ensemble des obligations de publication de ses comptes de l'exercice précédent ?

| | |
|-------|--|
| R0130 | |
|-------|--|

3.2 Les délais légaux ont-ils été respectés ?

| | |
|-------|--|
| R0140 | |
|-------|--|

Détails à la page **4. Evaluation des actifs des postes C II, III et IV**

4.1 Existe-t-il des dépréciations non actées car non jugées durables sur des actifs autres que les titres à revenu fixe ?

| | |
|-------|--|
| R0150 | |
|-------|--|

4.2 Dans l'affirmative, à combien s'élève le total des moins-values correspondantes non actées ? (veuillez indiquer le montant en EUR)

| | |
|-------|--|
| R0160 | |
|-------|--|

4.3 Existe-t-il des dépréciations non actées car non jugées durables sur titres à revenu fixe pour des motifs tenant à la qualité des émetteurs ?

| | |
|-------|--|
| R0170 | |
|-------|--|

4.4 Dans l'affirmative, à combien s'élève le total des moins-values correspondantes non actées ? (veuillez indiquer le montant en EUR)

| | |
|-------|--|
| R0180 | |
|-------|--|

Détails à la page **6. Violation du principe de spécialisation**

6.1 L'entreprise de réassurance exerce-t-elle des activités qui ne sont pas directement liées à l'activité de réassurance proprement dite ?

| | |
|-------|--|
| R0190 | |
|-------|--|

Détails à la page **7. Vérification des provisions techniques**

7.1 Confirmez-vous les montants renseignés par la compagnie dans le tableau E du compte-rendu relatif à la vérification des provisions techniques ?

| | |
|-------|--|
| R0200 | |
|-------|--|

7.2 Confirmez-vous la matérialité des faits ayant donné lieu à la constitution des provisions pour sinistres survenus et déclarés; étant entendu que cette vérification est supposée être positive dans le cas de l'existence de déclarations de sinistres faits par les compagnies cédantes ?

| | |
|-------|--|
| R0210 | |
|-------|--|

7.3 Est-ce que la provision pour fluctuation de sinistralité a été constituée en conformité avec les dispositions des articles 11 à 15 du règlement grand-ducal du 5 décembre 2007 précisant les conditions d'agrément et d'exercice des entreprises de réassurance ?

| | |
|-------|--|
| R0220 | |
|-------|--|

Détails à la page **8. Variation des provisions techniques**

8.1 Pour chacun des postes et sous-postes de provisions techniques figurant aux postes C et D du passif du bilan, la variation inscrite au compte de profits et de pertes est-elle égale à la différence entre les provisions de clôture de l'exercice précédent et les provisions de clôture de l'exercice ?

| | |
|-------|--|
| R0230 | |
|-------|--|

8.2 En cas d'écart existe-t-il des causes autres que des différences de change ?

| | |
|-------|--|
| R0240 | |
|-------|--|

Détails à la page **9. Politique d'investissement y inclus la politique en matière d'instruments financiers dérivés**

9.1 Est-ce que la ventilation de tous les placements détenus par l'entreprise à la clôture de l'exercice sous revue telle que renseignée par l'entreprise au tableau D y relatif du reporting est correcte ?

| | |
|-------|--|
| R0250 | |
|-------|--|

9.2 Une politique en matière d'investissement y compris en matière d'instruments financiers dérivés a-t-elle été approuvée par le conseil d'administration ?

| | |
|-------|--|
| R0260 | |
|-------|--|

9.3 Est-ce qu'une politique en matière d'instruments financiers dérivés est documentée par des procédures écrites ?

| | |
|-------|--|
| R0270 | |
|-------|--|

9.4 En cas d'existence de procédures spécifiques en matière d'instruments dérivés, ces procédures contiennent-elles une définition des instruments dérivés visés ?

| | |
|-------|--|
| R0280 | |
|-------|--|

Détails à la page

| | | | |
|------|---|-------|--|
| 9.5 | Quelle est la fréquence du contrôle du respect de la politique en matière d'investissement y compris en matière d'instruments dérivés ? | R0290 | |
| 9.6 | L'entreprise détient-elle directement des instruments financiers dérivés à la clôture de l'exercice ? | R0300 | |
| 9.7 | L'entreprise a-t-elle émis des instruments financiers dérivés ? | R0310 | |
| 9.8 | A combien s'élève (veuillez indiquer les montants en EUR): | | |
| | - le total des achats de l'exercice | R0320 | |
| | - le total des ventes de l'exercice | R0330 | |
| | - la valeur de marché des instruments détenus à la fin de l'exercice | R0340 | |
| | - la valeur de marché des instruments émis à la fin de l'exercice | R0350 | |
| | - l'exposition notionnelle pour les instruments émis à la fin de l'exercice | R0360 | |
| | - l'exposition notionnelle maximale pour les instruments au cours de l'exercice | R0370 | |
| 9.9 | Une charge potentielle résultant de l'émission d'instruments dérivés est-elle indiquée au bilan de clôture ? | R0380 | |
| 9.10 | Une charge potentielle résultant de l'émission d'instruments dérivés est-elle indiquée hors bilan ? | R0390 | |

10. Engagements hors bilan

10.1 Existe-t-il des engagements hors bilan renseignés à l'annexe du bilan autres que ceux résultant de locations d'immeubles, de leasing de matériel et logiciels utilisés pour usage propre, de garanties de loyer accordées au personnel et d'instruments dérivés ?

| | |
|-------|--|
| R0400 | |
|-------|--|

Détails à la page

11. Opérations intragroupe

11.1 L'entreprise dispose-t-elle de procédures internes lui permettant de répertorier toutes les opérations qu'elle réalise avec les sociétés visées à l'article 89 du règlement du CAA No. 15/03 du 7 décembre 2015 relatif aux entreprises d'assurance et de réassurance, tel que modifié ?

| | |
|-------|--|
| R0410 | |
|-------|--|

11.2 Dans l'affirmative, ces procédures sont-elles jugées adéquates par le réviseur ?

| | |
|-------|--|
| R0420 | |
|-------|--|

11.3 En cas de réponse affirmative à la question 11.2, ces procédures sont-elles appliquées en pratique ?

| | |
|-------|--|
| R0430 | |
|-------|--|

Détails à la page

12. Contrôle sur place

La date d'envoi du dernier rapport de contrôle sur place par le Commissariat aux Assurances est le 2018-12-31

12.1 Au cas où la partie I mentionne l'émission d'un rapport de contrôle sur place au cours des 24 mois précédant la clôture de l'exercice, toutes les recommandations et injonctions du Commissariat ont-elles été suivies d'effet dans la pratique ?

| | |
|-------|--|
| R0440 | |
|-------|--|

Détails à la page

13. Obligations en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme - Sanctions financières internationales

13.1 L'entreprise accepte-t-elle des risques des branches "Crédit/Caution" ?

| | |
|-------|--|
| R0450 | |
|-------|--|

13.2 L'entreprise dispose-t-elle de procédures internes écrites en matière

- de vigilance à l'égard de ses cédantes,
- de coopération avec les autorités, y inclus le Commissariat aux Assurances,
- de conservation des documents et pièces,
- de contrôle interne,
- d'évaluation et de gestion des risques,
- d'acceptation des clients,
- de formation et de sensibilisation du personnel ?

| | |
|-------|--|
| R0460 | |
| R0470 | |
| R0480 | |
| R0490 | |
| R0500 | |
| R0510 | |
| R0520 | |

13.3 En cas de réponse affirmative à tout ou partie de la question 13.2, les procédures existantes sont-elles jugées adéquates par le réviseur par rapport aux dispositions légales et réglementaires applicables ?

| | |
|-------|--|
| R0530 | |
|-------|--|

13.4 En cas de réponse affirmative à la question 13.3, ces procédures sont-elles appliquées en pratique ?

| | |
|-------|--|
| R0540 | |
|-------|--|

13.5 Si l'entreprise fait partie d'un groupe, existe-t-il des politiques et procédures coordonnées à l'échelle du groupe ?

| | |
|-------|--|
| R0550 | |
|-------|--|

13.6 L'entreprise a-t-elle procédé à une évaluation des risques de blanchiment et de financement du terrorisme auxquels elle est exposée ?

| | |
|-------|--|
| R0560 | |
|-------|--|

13.7 En cas de réponse affirmative à la question 13.6, l'évaluation des risques est-elle jugée adéquate par le réviseur eu égard aux facteurs de risques suivants : cédantes, pays ou zones géographiques, produits, services, transactions et canaux de distribution (y compris les intermédiaires) ?

| | |
|-------|--|
| R0570 | |
|-------|--|

13.8 L'entreprise a-t-elle mis en place un dispositif adéquat afin de mettre en œuvre les mesures restrictives en matière financière adoptées à l'encontre de certains Etats, personnes physiques et morales, entité et groupes par les dispositions des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des nations unies et les actes adoptés par l'Union européenne .

| | |
|-------|--|
| R0580 | |
|-------|--|

Détails à la page

14. Bénéficiaires effectifs

14.1 L'entreprise est-elle à jour de l'enregistrement de l'ensemble de ses bénéficiaires effectifs au Registre des bénéficiaires effectifs en conformité avec la loi du 13 janvier 2019 au jour de l'établissement du présent rapport ?

| | |
|-------|--|
| R0590 | |
|-------|--|

Détails à la page

15. Opérations financières visées par les règlements EMIR, SFTR et SecReg ("opérations financières spéciales")

Détails à la page

EMIR : Règlement (UE) n° 648/2012 sur les produits dérivés de gré à gré (OTC), les contreparties centrales et les référentiels centraux et les règlements y relatifs

| | | | |
|------|--|-------|--|
| 15.1 | Est-ce que la compagnie tombe sous le champ d'application du règlement UE 648/2012 ? | R0600 | |
| | Dans l'affirmative: | | |
| 15.2 | Une politique en matière de ce type d'opération financière spéciale a-t-elle été approuvée par le conseil d'administration ? | R0610 | |
| 15.3 | Une politique en matière d'opérations financières spéciales est-elle documentée dans un ensemble de procédures écrites ? | R0620 | |
| 15.4 | Le respect de cette politique en matière d'opérations financières spéciales est-il contrôlé régulièrement ? | R0630 | |
| 15.5 | Au cours de l'exercice, l'entreprise a-t-elle été directement partie à des instruments dérivés tels que définis par EMIR: | | |
| | a) parmi les actifs représentatifs des provisions techniques autres que celles des contrats pour lesquels le risque de placement est supporté par le preneur d'assurances ? | R0640 | |
| | b) parmi les actifs représentatifs des provisions techniques des contrats pour lesquels le risque de placement est supporté par le preneur d'assurances ? | R0650 | |
| | c) en-dehors des actifs représentatifs des provisions techniques ? | R0660 | |
| 15.6 | Au cours de l'exercice, l'entreprise a-t-elle été partie à des dérivés OTC visés par l'obligation de compensation selon l'article 4 d'EMIR ? (en-dehors des opérations intragroupe pour lesquelles l'entreprise aurait obtenu une exemption du CAA) | R0670 | |
| 15.7 | Au cours de l'exercice, l'entreprise a-t-elle été partie à des dérivés OTC visés par l'obligation de techniques d'atténuation des risques selon l'article 11 d'EMIR ? (en-dehors des opérations intragroupe pour lesquelles l'entreprise aurait obtenu une exemption du CAA) | R0680 | |
| 15.8 | Si l'entreprise était directement partie à un instrument dérivé à la clôture de l'exercice, le réviseur a-t-il constaté des divergences entre le QRT S.08.01 requis par Solvabilité II et les déclarations aux trade repositories requis selon l'article 9 d'EMIR ? | R0690 | |

SFTR : Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et les règlements y relatifs

| | | | |
|-------|---|-------|--|
| 15.9 | Est-ce que la compagnie tombe sous le champ d'application du règlement UE 2015/2365 ? | R0700 | |
| | Dans l'affirmative: | | |
| 15.10 | Une politique en matière de ce type d'opération financière spéciale a-t-elle été approuvée par le conseil d'administration ? | R0710 | |
| 15.11 | Une politique en matière d'opérations financières spéciales est-elle documentée dans un ensemble de procédures écrites ? | R0720 | |
| 15.12 | Le respect de cette politique en matière d'opérations financières spéciales est-il contrôlé régulièrement ? | R0730 | |
| 15.13 | Au cours de l'exercice, l'entreprise a-t-elle été partie à des opérations de financement sur titres ou de réutilisation du collatéral visées par SFTR ? | R0740 | |

SecReg : Règlement (UE) 2017/2402 créant un cadre général pour la titrisation ainsi qu'un cadre spécifique pour les titrisations simples, transparentes et standardisées et les règlements y relatifs

| | | | |
|-------|--|-------|--|
| 15.14 | Est-ce que la compagnie tombe sous le champ d'application du règlement UE 2017/2402 ? | R0750 | |
| | Dans l'affirmative: | | |
| 15.15 | Une politique en matière de ce type d'opération financière spéciale a-t-elle été approuvée par le conseil d'administration ? | R0760 | |
| 15.16 | Une politique en matière d'opérations financières spéciales est-elle documentée dans un ensemble de procédures écrites ? | R0770 | |
| 15.17 | Le respect de cette politique en matière d'opérations financières spéciales est-il contrôlé régulièrement ? | R0780 | |
| 15.18 | Au cours de l'exercice, l'entreprise a-t-elle investi dans ou participé à des opérations de titrisation visées par SecReg ? | R0790 | |